



CONSEIL DE DIRECTION
98^{ème} session
Rome, 8-10 mai 2019

FR

UNIDROIT 2019
C.D. (98) 5 (b)
Original: anglais
mars 2019

Point n. 5 de l'ordre du jour: Droit privé et développement

b) Activités de suivi et de promotion du Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA

(préparé par le Secrétariat)

| | |
|------------------------------|--|
| <i>Sommaire</i> | <i>Rapport sur les activités de suivi et de promotion du Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA</i> |
| <i>Action demandée</i> | <i>Le Conseil est invité à prendre note du rapport</i> |
| <i>Mandat</i> | <i><u>Programme de travail 2017-2019</u> (UNIDROIT 2016 – A.G. (75) 3 corr.) p. 15.</i> |
| <i>Degré de priorité</i> | <i>Pour les activités de promotion: élevé</i> |
| <i>Documents connexes et</i> | <i>Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA</i> |
| <i>Ressources Internet</i> | <i>Page Internet: Agriculture contractuelle Page Internet: Forum sur les aspects juridiques de l'agriculture contractuelle</i> |

I. HISTORIQUE

1. Préparé conjointement par UNIDROIT, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA a été publié en 2015 en anglais et en français. Traitant de façon détaillée les principales questions juridiques en relation avec l'agriculture contractuelle, le Guide est conçu pour sensibiliser toutes les parties prenantes à la problématique juridique de l'agriculture contractuelle. Il entend servir de référence de "bonnes pratiques" pour les parties engagées dans des opérations d'agriculture contractuelle. Il servira également de référence pour le développement d'instruments de politiques publiques pour soutenir le développement agricole, et constituera un outil supplémentaire à la disposition des organisations internationales et des agences de coopération bilatérales ainsi que des organisations non gouvernementales engagées dans des stratégies et des programmes à l'appui de l'agriculture contractuelle dans des pays en développement.

2. Après son adoption du Guide, les trois institutions auteurs du Guide se sont engagées dans des programmes de mise en œuvre selon leurs mandats institutionnels respectifs et leurs compétences pour maximiser l'impact du Guide.

II. MISE EN ŒUVRE DU GUIDE JURIDIQUE PAR LE FIDA ET LA FAO

3. Dans le cadre d'un plan sur deux ans (2016-2017) financé par le FIDA, le programme visait à rendre opérationnel le Guide dans divers contextes d'agriculture contractuelle par l'élaboration de documents de sensibilisation, d'outils de divulgation et de mise en œuvre, pour être utilisés dans des programmes de renforcement des capacités et de développement local. La FAO était responsable de l'exécution du programme, soutenue par un Comité consultatif composé de professionnels des principales parties prenantes du projet, dont UNIDROIT qui a fourni des contributions substantielles.

Le Programme comprenait les activités suivantes: ¹

- a) Préparation de la version du Guide juridique en espagnol;
- b) Préparation de documents de divulgation basés sur le Guide juridique: i) une synthèse du Guide juridique, rédigée dans une langue non technique; ii) Résumés sur "L'agriculture contractuelle et le droit: que doivent savoir les agriculteurs?" et sur "L'agriculture contractuelle et le droit: que doivent savoir les organismes de réglementation?"
- c) Analyse des cadres réglementaires de l'agriculture contractuelle; ²
- d) Modèle de contrat pour une agriculture contractuelle responsable: un modèle de contrat générique et deux modèles pour des produits spécifiques, (tomates et café) élaborés par l'Institut international pour le développement durable (IIDD); ³
- e) Matériels de formation et ateliers nationaux et régionaux pour le renforcement des capacités;
- g) Création par UNIDROIT d'une Communauté de pratique sur les aspects juridiques de l'agriculture contractuelle (CdP / AJAC) dans le cadre du *Forum Mondial sur le Droit, la Justice et le Développement* (GFLJD). Un rapport est présenté ci-dessous, section III.

III. MISE EN ŒUVRE DU GUIDE JURIDIQUE PAR UNIDROIT

4. Dans le cadre du Projet de mise en œuvre FIDA/FAO, la FAO, UNIDROIT a créé "une Communauté de pratique sur les aspects juridiques de l'agriculture contractuelle (CdP/AJAC) liée au Forum mondial sur le droit, la justice et le développement (GFLJD) [...]."⁴ Une fois achevé le Programme FIDA/FAO, la "Communauté de Pratique" a été remaniée en un "Forum" faisant partie de l'espace "Agriculture contractuelle" du site Internet d'UNIDROIT: <https://www.unidroit.org/fr/communaute-de-pratique/projets-et-activites>

5. Le Forum a pour objectif de promouvoir un environnement juridique favorable aux relations entre producteurs agricoles et acquéreurs de denrées agricoles sur la base de contrats de production agricole. Dans ce contexte, les axes clés sont l'étude, la divulgation et la mise en œuvre du Guide juridique sur l'agriculture contractuelle.

¹ Tous les documents, ainsi que toutes les autres ressources utiles, sont disponibles sur le site "Centre de ressources sur l'agriculture contractuelle" de la FAO <http://www.fao.org/in-action/contract-farming/fr/>

² Viinikainen, T and Bullón Caro, C (2018) Enabling Regulatory Frameworks for Contract Farming. FAO, Rome. Disponible sur: <http://www.fao.org/3/I8595EN/i8595en.pdf>

³ Disponible sur: <https://www.iisd.org/project/model-agreement-responsible-contract-farming>

⁴ Le Forum mondial sur le droit, la justice et le développement est une initiative de la Banque mondiale qui fournit un cadre novateur et dynamique pour l'échange de lois sur le développement, qui met en contact les pays en développement, des groupes de réflexion, des organisations régionales et internationales, des institutions financières internationales et des organisations de la société civile ayant des compétences en matière de recherche et de pratique. Voir: <http://www.globalforumljd.org/>.

6. Le Forum a deux caractéristiques principales: l'une est la fonction de la page Web en tant que dépositaire d'informations sur les ressources juridiques: références disponibles sur Internet et bibliographiques, instruments législatifs et réglementaires, normes juridiques en matière de *soft law* et bonnes pratiques. La seconde consiste à rendre compte des projets et initiatives institutionnelles ou individuelles afférentes au Guide juridique (initiatives de mise en œuvre telles que rédaction législative, séminaires, cours, projets de recherche, traductions, etc.) ou sur des sujets connexes (aspects juridiques des contrats de production et de commercialisation, par exemple).

7. Pour ce qui est des projets et activités, on signalera en particulier :

- Au Brésil: la publication du Guide juridique en portugais (octobre 2018) - ISBN 978-85-7269-604-604-3 - traduit par les Professeurs Iacyr de Aguiar Vieira (Université de Viçosa) et Kassia Watanabe (Universidade Federal do Recôncavo da Bahia), Nunziata Stefania Valenza Paiva (Juge, Tribunal de Goiás) et le Professeur Regel Antonio Ferrazza (Université de Viçosa) - présenté lors d'un Colloque organisé par la Faculté d'Administration de l'Université de São Paulo et UNIDROIT, le 18 octobre 2018 (voir ci-dessous);

- En République populaire de Chine: la publication du Guide juridique en chinois (mandarin) (paru en mars 2019) - traduit par Philip Peng (DeHeng Law Firm); avec des projets pour la préparation de documents de mise en œuvre;

- Au Chili, le projet de recherche universitaire intitulé "Renforcer le cadre juridique pour les contrats agricoles au Chili et en Amérique latine" dirigé par la Pontificia Universidad Católica de Valparaíso (Chili) et financé par FONDECYT, avec la réimpression de la version espagnole du Guide juridique par *Ediciones Universitarias de Valparaíso*, 2018, et le Colloque organisé le 25 octobre 2018 par la Faculté de droit de la Pontificia Universidad Católica de Valparaíso - PUCV, (voir ci-dessous).

- Initiative globale à mettre en œuvre par des partenaires universitaires, le Secrétariat d'UNIDROIT prépare actuellement des lignes directrices pour la rédaction de guides juridiques nationaux sur l'agriculture contractuelle, qui fourniront une analyse approfondie des règles juridiques applicables aux opérations d'agriculture contractuelle, en traduisant dans le contexte national les orientations générales fournies dans Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA. Les guides juridiques nationaux joueront à leur tour un rôle déterminant dans l'élaboration de documents de mise en œuvre adaptés à des contextes juridiques et institutionnels spécifiques.

IV. REUNIONS, CONFERENCES ET ACTIVITES PROMOTIONNELLES RELATIVES AU GUIDE JURIDIQUE

8. Depuis la 97^{ème} session du Conseil de Direction, le Secrétariat d'UNIDROIT a organisé ou participé à différentes initiatives ou réunions où le Guide juridique sur l'agriculture contractuelle a été présenté:

- le 27 juillet 2018, la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale *a.i.* est intervenue sur le thème suivant "Les travaux d'UNIDROIT sur le développement durable – Le Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA" à l'Université Hokkaido à Sapporo, lors d'un séminaire organisé par le Professeur Hiroo Sono. Une discussion a suivi avec des membres de la Faculté et des étudiants de troisième cycle;

- le 9 octobre 2018, Mme Frédérique Mestre, Secrétariat d'UNIDROIT, a participé à la session plénière de la Conférence annuelle de l'IBA sur "L'avenir de l'alimentation: un enjeu mondial pour l'humanité" conçue pour débattre de la nature multiforme de la sécurité alimentaire, des ressources, de la qualité, du transport et de la production alimentaire. La présentation de Mme Mestre a porté sur le rôle des contrats d'intégration quasi verticale dans la production agricole. La session était modérée par Mme M. Weimann (Gomez-Acebo & Pombo, Madrid, Espagne);

- le 18 octobre 2018, Mme Frédérique Mestre, Secrétariat d'UNIDROIT, a participé à un Colloque intitulé "*Les implications sociales, économiques et juridiques de l'agriculture contractuelle*" organisé conjointement par la Faculté d'Administration de l'Université de São Paulo et UNIDROIT, pour célébrer le lancement de la version portugaise du Guide juridique. Elle y a fait une présentation intitulée "Le point

de vue d'UNIDROIT sur le Guide juridique sur l'agriculture contractuelle"; le Colloque a été ouvert par le Professeur D. Zylbersztajn et le Professeur Moacir de Miranda Oliveira (Université de São Paolo) et la Professeure Kassia Watanabe (Universidade Federal do Reconavo da Bahia), suivi de présentations par le Professeur C.A. Barbosa da Silva, la Professeure I. de Aguilar Vieira et Mme N. Valenza Paiva.

- le 25 octobre 2018, Mme Frédérique Mestre, Secrétariat d'UNIDROIT, a participé à un Colloque international organisé par la Faculté de droit de la Pontificia Universidad Católica de Valparaíso - PUCV, Chili, intitulé "Le contrat agricole: expériences et développements dans le droit latino-américain et le droit uniforme", où elle a présenté la conférence inaugurale "Vers un modèle règlementaire pour l'agriculture contractuelle: les travaux d'UNIDROIT". Session 1 intitulée "L'agriculture contractuelle en Amérique latine: Argentine et Brésil" (Prof. R. Momberg Uribe (*modérateur*), Prof. M.A. Victoria, Prof. N. L. Malanos, Dr. N. Valenza Paiva, Prof. I. de Aguilar Vieira et Prof. K. Watanabe); Session 2 intitulée "L'agriculture contractuelle au Chili: un défi à venir" (Prof. N. L. Malanos (*modérateur*), Prof. A. Vidal Olivares, Prof. R. Momberg Uribe, Prof. J. Alcalde, Dr. M. Araya and Dr S. Norris).

- le 20 février 2019, la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale adjointe, a présenté le Guide juridique sur l'agriculture contractuelle, ses principales caractéristiques et les aspects clés de sa mise en œuvre lors de la Conférence "Food for Law" organisée par l'Université McGill de Montréal et son Centre des politiques en propriété intellectuelle (CPPI). Cette présentation faisait partie d'une session modérée par P.E. Moyse (Directeur du CPPI et Professeur agrégé, Université McGill), et qui a abordé la pratique de l'agriculture contractuelle et ses implications pour le développement rural. Les autres intervenants étaient Martin Cloutier (Professeur, Département de management et technologie, l'ESG UQAM), Matteo Ferrari (Professeur adjoint de droit privé, Université de Trente) et Paola Iamiceli (Professeure de droit privé, Université de Trente).

- le 28 février 2019, Mme Frédérique Mestre, Secrétariat d'UNIDROIT, a fait une présentation intitulée "Modèle de réglementation internationale pour l'agriculture contractuelle" dans le cadre d'un Atelier sur "*Agricultura por contrato – Aspectos legales y regulatorios, ordenamiento productivo, instrumentos financieros*" – à Bogota, Colombie, organisé par le Ministère de l'agriculture et du développement rural de Colombie (MADR), l'Union européenne (Premier Programme) et FAO Colombie, pour jeter les bases d'un programme de priorité lancé par le Gouvernement fin 2018 pour promouvoir l'agriculture contractuelle comme outil du développement rural.

- le 6 avril 2019, Mme Frédérique Mestre, Secrétariat d'UNIDROIT, a été invitée à faire une présentation à la 3^{ème} édition du Mastère en droit de l'alimentation (LL.M), à la Faculté de droit de la LUISS, Rome, portant sur l'agriculture sous contrat.

VI. ACTION DEMANDEE

9. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note du présent Rapport du Secrétariat sur les activités de suivi et de promotion du Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA.*